

# Compte Rendu du Conseil municipal en séance à huis clos Vendredi 26 mars 2021

L'an deux mil vingt, le 26 mars, à 18 heures, le Conseil Municipal de TOUDON, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle de la Mairie, en séance à huis clos, sous la présidence de M. Pierre CORBIN, Maire.

**Etaient présents** : Pierre CORBIN, Thierry DERNAUCOURT, Patrice GASTAUD, Teddy PARMENTELOT, Daniel TEILLAS, Patrick FERRIER, , Frédéric GIRAUD, , Rodolphe MALFATTI,

**Absents** : Pascal GIAVINA, Robert CAGNOL, Jean-Pierre LAUGIER

**Pouvoirs** : Jean-Pierre LAUGIER donne pouvoir à Pierre CORBIN, Robert CAGNOL donne pouvoir à Pierre CORBIN

**Secrétaire de séance** : Véronique MANZONI, secrétaire de mairie

---

**L'ordre du jour était :**

## **BUDGET :**

- Vote du bilan et dissolution budget eau et assainissement
- Vote du compte administratif communal
- Approbation des comptes de gestion 2020 du receveur municipal, eau et assainissement et communal
- Vote des affectations du résultat budget communal
- Vote du budget primitif communal
- Taxes locales directes 2021
- Subventions allouées pour 2021 aux associations
- Tarifs communaux pour 2021

## **INTERCOMMUNALITE :**

- Prise de la compétence « mobilité » par la communauté de communes Alpes d'Azur
- Transfert à la communauté de communes Alpes d'Azur de la compétence infrastructure de recharge pour véhicule électrique dite « IRVE »

## **QUESTIONS DIVERSES**

***Ouverture de la séance à 18h00***

## **BUDGET :**

- Vote du bilan et dissolution budget eau et assainissement
  - Voté à l'unanimité des membres présents
- Vote du compte administratif communal
  - Voté à l'unanimité des membres présents
- Approbation des comptes de gestion 2020 du receveur municipal, eau et assainissement et communal
  - Voté à l'unanimité des membres présents
- Vote des affectations du résultat budget communal
  - Voté à l'unanimité des membres présents

- Vote du budget primitif communal
  - Voté à l'unanimité des membres présents
  
- Taxes locales directes 2021
  - Voté à l'unanimité des membres présents
  
- Subventions allouées pour 2021 aux associations
  - Voté à l'unanimité des membres présents
  
- Tarifs communaux pour 2021
  - Voté à l'unanimité des membres présents

**INTERCOMMUNALITE :**

- Prise de la compétence « mobilité » par la communauté de communes Alpes d'Azur
  - Voté à l'unanimité des membres présents
  
- Transfert à la communauté de communes Alpes d'Azur de la compétence infrastructure de recharge pour véhicule électrique dite « IRVE »
  - Voté à l'unanimité des membres présents

***Fin de la séance à 19h30***

Pierre CORBIN,  
Le Maire

  
